

Comité de Médiation du Jardin Olympique
Compte rendu de la réunion du mardi 10 septembre 2024

Présents : Daniel ANKIERSKI (N°16, médiateur), Marie-Annick BEL (N°37, référente pour les activités adultes de la MJC), Eric BRANDON (N°19, médiateur), Rachid ELGAZZAR-EL IDRISSE (N°20, médiateur), Alain GSTALDER (N°39, médiateur), Joël PICART (N°9, médiateur), Christine PYPÉ (N°41, médiatrice).

Excusés : Michel KUMPF (N°51, médiateur).

Absents : Leyla CULDUR (N°11, médiatrice), Kamilia SALHI (Agent de Développement Local de la Maison Des Habitants), Jean-Christophe SALOMÉ (N°4, médiateur), Khadija TOBNI (N°28, médiatrice)

Devenir de la MJC.

Marie-Annick BEL, membre du Conseil d'Administration de la MJC et référente pour les activités adultes, nous informe de tractations en cours entre le CA de la MJC et la Municipalité de Grenoble. Le résultat final de ces négociations reste très incertain mais il en ressort des inquiétudes très sérieuses sur la poursuite de la gestion de l'ensemble des activités de la MJC par l'association qui en a actuellement la charge. Comme toutes les activités adultes, les jardins sont concernés par l'éventuel changement de gestionnaire.

Quelles sont, dans l'immédiat, les conséquences pour les jardiniers ?

Face à l'impossibilité de se projeter au-delà de la fin de l'année civile 2024, les membres présents du Comité de Médiation préconisent de maintenir le fonctionnement habituel des jardins jusqu'à ce que la situation s'éclaircisse. Concrètement pour les jardiniers c'est continuer à répondre à leurs engagements : la culture de leurs parcelles, la participation aux travaux d'entretien et d'amélioration des espaces collectifs, le renouvellement de leur droit d'usage de leur parcelle par l'adhésion à la MJC et la participation à la consommation d'eau.

Jusqu'à nouvel ordre les instances de gestion des jardins (Conseil d'Administration de la MJC et Comité de Médiation) conservent leurs domaines de compétences. Dans les prochaines semaines des parcelles à l'abandon vont être réattribuées.

Travaux collectifs

La prochaine séance aura lieu **samedi 14 septembre** de 10h à midi. Pour les jardiniers qui n'ont pas répondu depuis une année entière à leur obligation d'y participer, c'est la dernière occasion d'éviter la radiation.

Repas partagé

Stéphane FANOU, animateur jardins, invite tous les jardiniers du Village Olympique à rejoindre les jardiniers de Terre-Neuve pour un repas partagé sur le site des jardins de Terre-Neuve dans le Parc Verlhac de Villeneuve.

C'est **samedi 14 septembre**, juste à la suite de nos travaux collectifs.

L'invitation précise : « *L'objectif de cette rencontre est de partager nos expériences, tout en dégustant nos recettes culinaires. Ce sera l'occasion d'échanger sur nos techniques de culture, de découvrir de nouvelles variétés de plantes, et de partager nos recettes.*

Chaque participant est invité à apporter un plat ou une boisson à partager, et pourquoi pas une plante à présenter aux autres. ».

Liste d'attente et réattributions de parcelles

À ce jour, il reste 6 personnes dans l'attente d'obtenir une parcelle. Une parcelle va être réattribuée très prochainement et d'autres peuvent devenir disponibles dans les semaines qui viennent.

Les pigeons

Des affiches ont été apposées sur les clôtures des jardins par la Police Municipale pour rappeler l'interdiction de nourrir les pigeons. Les contrevenants s'exposent à être verbalisés. Des jardiniers ont pu se sentir visés par ce rappel à la réglementation alors qu'ils sont les premiers à déplorer la présence de ces oiseaux, à proximité et dans les jardins.

Dates à retenir :

Prochaine réunion du Comité de Médiation :

Mardi 08 octobre 2024 à 18H30.

Prochains travaux collectifs :

Samedi 14 septembre 2024 de 10H à midi.

Samedi 12 octobre 2024 de 10H à midi.

Compte-rendu rédigé par Joël Picart.

Joindre les médiateurs :

jardin.mediation@mjctheatremol.fr